



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

# TUTO : COMMENT S'INSCRIRE À LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

Étudiants néo-calédoniens

L'inscription à l'Assurance Maladie pour les néo-calédoniens est gérée par deux interlocuteurs au niveau national : la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Paris** et la **Maison de la Nouvelle Calédonie**.

Ce circuit privilégié permet de faciliter l'inscription à l'Assurance Maladie et la gestion des dossiers.

1

Pour toute inscription, rapprochez-vous de la **Maison de la Nouvelle Calédonie**.  
Pour en savoir plus : <https://www.etudiant-mnc.fr/>

2

Transmettez l'ensemble des pièces nécessaires pour votre inscription à la **Maison de la Nouvelle Calédonie scannées par mail** :

- Formulaire S.1106 de la demande d'ouverture des droits à l'Assurance Maladie dûment complété ;
- 1 copie couleur du passeport ;
- 1 acte de naissance avec mention des parents ;
- Le certificat d'admission ou certificat de scolarité d'un établissement d'enseignement supérieur.

3

Vos pièces sont envoyées à la CPAM de Paris pour votre inscription, vous n'avez rien à faire !

4

Vous recevez par courrier votre **numéro provisoire** cela signifie que votre inscription à l'Assurance Maladie est **active**. Vous serez remboursé de vos frais de santé.

5

- Envoyez votre RIB à la CPAM de Paris dès que possible ;
- Trouvez et déclarez votre médecin traitant ;
- Adhérez à une complémentaire santé ou à la complémentaire santé solidaire pour être totalement remboursé.

**Adresse courrier :**  
Assurance Maladie de Paris  
75948 PARIS CEDEX 19

6

Vous allez recevoir votre numéro définitif ainsi qu'un formulaire pour demander votre carte Vitale qu'il faut renvoyer par courrier avec l'enveloppe pré-identifiée reçue.

7

Ouvrez votre compte personnel ameli depuis [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou via l'application ameli.

# LES ESSENTIELS DE L'ASSURANCE MALADIE

## LE MÉDECIN TRAITANT

Le médecin traitant est celui qui :

- connaît le mieux le patient car il le soigne régulièrement ;
- oriente le patient dans le parcours de soins coordonnés (c'est l'interlocuteur privilégié qui pourra rediriger vers d'autres professionnels de santé) ;
- connaît et gère le dossier médical en centralisant toutes les informations de soins du patient ;
- assure une prévention personnalisée avec, par exemple, le suivi de la vaccination, examens de dépistage, aide à l'arrêt du tabac...

Pour en savoir plus



**L'ANNUAIRE SANTÉ AMELI** permet de recenser l'ensemble des professionnels de santé et des établissements de soins pour trouver les adresses, horaires de consultation, actes pratiqués et tarifs moyens. Dans certains cas, notamment si l'étudiant rencontre des difficultés pour déclarer un médecin traitant, il peut saisir le médiateur.

## LE COMPTE AMELI

C'est un espace personnel sécurisé pour accéder à tous les services de l'Assurance Maladie depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Il permet de :

- Consulter ses remboursements de soins ;
- Télécharger son attestation de droits, utile lorsque l'on n'a pas sa carte Vitale sur soi ;
- Commander sa carte Vitale ou déclarer sa perte ou son vol ;
- Commander sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ;
- Actualiser et gérer les informations personnelles (adresse, téléphone, e-mail, coordonnées bancaires...) ;
- Interroger amelibot (le chatbot de l'Assurance Maladie, qui répond à toutes les questions et guide dans les démarches en ligne) ou poser ses questions par e-mail directement à un conseiller.

Vidéo pas à pas pour ouvrir son compte ameli



Contacts



3646 (service gratuit + prix appel) du  
lundi au vendredi de 8h30 à 17h30  
Plateforme de service téléphonique



Assurance Maladie de Paris  
75948 PARIS CEDEX 19



ameli.fr